

## Module E14: Introduction à la technique du câble-grue

### Identification du module

<b>Collaborateur technique</b>	Hanspeter Weber
<b>Version</b>	2.2
<b>Date</b>	14.02.2013 – adopté par la CAQ Forêt le 13.06.13

<b>Titre</b>	<b>E14 Introduction à la technique du câble-grue</b>		
<b>Prérequis</b>	CFC de forestier/ère-bûcheron/ne ou formation équivalente Souhaitable: la pratique professionnelle du câblage et la participation au module E16 ou des compétences équivalentes.		
<b>Compétences enseignées</b>	Effectuer la planification de détail et la mise en place d'un projet simple de câblage. Elaborer un dossier de projet de câblage et estimer les coûts. Participer à l'installation et à l'utilisation du câble-grue et réaliser certaines tâches de façon autonome.		
<b>Contrôle des compétences</b>	<u>Contrôle des objectifs d'apprentissage</u> : dessiner un projet de câblage complet. Tâches écrites sur les thèmes suivants: piquetage de lignes de câble, dimensionnement des éléments de construction, gestion des offres et organisation du travail.		
<b>Niveau</b>	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)		
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajuster la boussole et piqueter une ligne de câblage. K3</li> <li>• Remplir un formulaire de relevés de terrain. K3</li> <li>• Elaborer un projet de détail simple de câblage. K3</li> <li>• Elaborer un dossier d'exploitation par câblage (avec estimation des coûts). K3</li> <li>• Connaître l'équipement nécessaire à l'installation et à l'utilisation du câble-grue. K1</li> <li>• Participer à l'installation et à l'utilisation du câble-grue. K3</li> <li>• Expliquer les éléments des offres et des contrats. K2</li> <li>• Identifier les dangers et les règles de sécurité en rapport avec l'installation et l'utilisation du câble-grue et les mettre en œuvre. K4</li> </ul>		
<b>Reconnaissance</b>	Module obligatoire à choix pour l'admission aux examens professionnels de contremaître forestier.		
<b>Offre du module sous cette forme</b>	5 ans	<b>Validité du certificat de compétence</b>	10 ans



## Module E14: Introduction à la technique du câble-grue

Identification du prestataire											
<b>Collaborateur technique</b>	Hanspeter Weber										
<b>Version</b>	2.2										
<b>Date</b>	14.02.2013 – adopté par la CAQ Forêt le 13.06.2013										
<b>Titre</b>	<b>E14 Introduction à la technique du câble-grue</b>										
<b>Prestataire</b>	<b>Centre forestier de formation de Maienfeld</b>										
<b>Forme de l'offre</b>	Cours d'une semaine										
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Piquetage d'une ligne de câblage, relevés de terrain, ajustement de la boussole</li><li>☞ Dessin du projet de détail de câblage</li><li>☞ Dossier d'exploitation par câble-grue avec estimation des coûts</li><li>☞ Ordre de travail, organisation en cas d'urgence, esquisse de projet</li><li>☞ Equipement d'un câble-grue mobile</li><li>☞ Offres et contrats</li><li>☞ Responsabilisation en matière de sécurité au travail et mise en pratique des règles correspondantes</li></ul>										
<b>Temps d'apprentissage</b>	<table><tr><td>Théorie et bases</td><td>10 h</td></tr><tr><td>Etude personnelle</td><td>8 h</td></tr><tr><td>Travail pratique, exercices</td><td>30 h</td></tr><tr><td>Contrôle des compétences, portfolio</td><td><u>12 h</u></td></tr><tr><td></td><td>50 h</td></tr></table>	Théorie et bases	10 h	Etude personnelle	8 h	Travail pratique, exercices	30 h	Contrôle des compétences, portfolio	<u>12 h</u>		50 h
Théorie et bases	10 h										
Etude personnelle	8 h										
Travail pratique, exercices	30 h										
Contrôle des compétences, portfolio	<u>12 h</u>										
	50 h										
<b>Validité du certificat de compétences</b>	10 ans										
<b>Remarques</b>	Seuls des câbles-grues mobiles seront utilisés lors des travaux.										